

Monsieur le ministre, Mr le Député,

Messieurs les élus, mesdames, messieurs

Je vais vous expliquer en quelques mots au nom de la commune le déroulement des travaux réalisés, le coût et le résultat que vous pouvez constater aujourd'hui.

Depuis de nombreuses années, cette Poste a vu défiler de nombreux usagers et malheureusement il y a 2 ans l'agence postale ayant décidé de fermer leurs bureaux, ce bâtiment qui appartenait à la commune a donc été fermé.

Pour ne pas pénaliser les usagers, le conseil municipal a donné son accord pour ouvrir au sein de la mairie un point poste communal.

Cet ancien bâtiment étant libre ... que faire de celui-ci...

Le Conseil municipal a donc décidé de transformer ce bâtiment en maison des associations. Nous avons donc fait appel à un Cabinet d'architecte M. FIGEA-DOHY (ici présent que je salue) qui nous a soumis un projet pour réhabiliter ce bâtiment qui a été approuvé.

A la suite de cet appel d'offre, nous avons demandé une subvention à la DTER, qui nous a été refusé. Le Conseil municipal a donc décidé de financer les travaux sur les fonds propres de la commune à hauteur de 216 000 Euros. Les travaux ont donc débuté fin mars et nous avons pris possession des lieux début septembre. Je profite de cette occasion pour remercier les entreprises DA COSTA- AMIXIS – GED – SECOBAT – DUBRAC – CHENE VERT pour les travaux réalisés dans le délai imparti

Il reste bien sur l'appartement qui se trouve au-dessus qui va être réhabilité prochainement avec les fonds propres de la commune et grâce à l'aide de la réserve parlementaire de notre Député Philippe HOUILLON que je remercie infiniment. Les travaux terminés, cet appartement sera mis en location.

Donc vous pourrez visiter cette Maison des Associations qui comporte 3 pièces réparties comme suit :

- une salle pour la bibliothèque (Mme BEAUDOU ici présente pourra vous donner des renseignements sur le fonctionnement de la bibliothèque)
- une salle pour le Club des Aînés (Mme FRIANT, présidente de ce club pourra également vous expliquer les travaux réalisés)
- une salle pour les activités du Foyer Rural (petites mains, plumes et pinceaux et l'art floral) dont la présidente est Mme GAUDFRIN elle pourra vous renseigner sur les activités

Il fallait lui donner un nom à cette maison des associations...

Quel nom lui donner

C'est mon épouse qui a eu cette idée ... elle m'en a parlé et j'ai soumis cette proposition au Conseil Municipal et à la famille GIR.

Après accord, il a été décidé de donner à cette maison des Associations les noms de :

Jeanne FUSIER-GIR, Comédienne

Charles GIR, Peintre-Sculpteur

En hommage à ces deux artistes qui avaient choisi notre village pour s'y installer.

Je vais laisser la parole au petit fils de Charles Gir qui va nous parler de ces deux artistes.

Ensuite nous découvrirons cette plaque commémorative en leur honneur.